Jean-Baptiste André Godin à Irénée Ducatte, 30 juillet 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)
Collation1 p. (161r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Irénée Ducatte, 30 juillet 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49940

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction30 juillet 1879
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireDucatte, Irénée (1824-1893)
Lieu de destinationLe Nouvion-en-Thiérache (Aisne)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Ducatte du 30 juillet 1879 en lui avouant que, faisant déjà seul les frais du journal *Le Devoir*, il ne peut contribuer à l'entreprise de celui-ci.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Finances personnelles
Œuvres citées*Le Devoir*, Guise, 1878-1906.
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49940